



La due diligence et la prévention de la criminalité financière

publié le **23/09/2024**, vu **147 fois**, Auteur : [Consilium Investigation](#)

Le recours au détective privé s'avèrera très bénéfique pour les entreprises, notamment, dans le domaine du renseignement d'affaires et la vérification d'antécédents.

Le recours au détective privé s'avèrera très bénéfique pour les entreprises, notamment, dans le domaine du renseignement d'affaires et la vérification d'antécédents. Son action sera essentielle dans la prévention d'actes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (**LCB-FT**). Elle permettra également de prévenir les actes de corruption et autres atteintes à la probité.

Pour ce faire, le détective mettra en œuvre une procédure de due diligence aux fins de vérification de fiabilité et d'intégrité d'une personne, d'une entreprise ou d'une transaction. Ainsi, avant d'engager une relation d'affaires, le détective appliquera les protocoles *Know Your Customer (KYC)* et *Know Your Supplier (KYS)*, pour identifier et évaluer les risques potentiels.

1. Know Your Customer (KYC)

Le **KYC** est un processus de vérification de l'identité des clients et de leur situation financière. L'objectif est de s'assurer que les clients sont bien **ceux qu'ils prétendent être** et qu'ils ne représentent pas un risque pour l'entreprise. Le **KYC** consiste également à évaluer les risques potentiels liés au blanchiment d'argent et aux délits financiers. Ce processus a aussi une finalité **dissuasive** à l'égard des fraudeurs potentiels, qui seront moins incités à cibler les entreprises appliquant des procédures **KYC** strictes.

Dans ce contexte, le détective privé mènera des enquêtes approfondies et procèdera comme suit :

- Vérification de l'identité des clients à travers des documents officiels.
- Analyse de l'historique financier et des antécédents des clients.
- Détection d'éventuelles activités frauduleuses ou de liens avec des organisations criminelles.
- Identification des bénéficiaires effectifs, c'est-à-dire les personnes physiques qui contrôlent réellement une entité.

2. Know Your Supplier (KYS)

Le **KYS** est similaire au **KYC** mais s'applique aux **fournisseurs** et autres partenaires commerciaux. L'objectif est de s'assurer que ces entreprises appliquent des politiques éthiques et conformes aux lois et règlements en vigueur. Le détective privé interviendra pour :

- Vérifier la réputation et la solvabilité des fournisseurs.

- Identifier d'éventuels risques liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment liés à la corruption ou au travail forcé.
- S'assurer que le fournisseur respecte les normes légales et éthiques.
- Détecter les relations commerciales douteuses ou d'éventuelles affiliations à des entités suspectes.
- S'assurer que les produits n'ont pas été obtenus illégalement ou n'ont pas été acheminés via les réseaux de groupes criminels organisés.

3. Prévention du blanchiment d'argent et de la corruption

Le blanchiment d'argent et la corruption représentent des risques majeurs pour les entreprises. En effet, le laisser-faire et le manque de vigilance à l'égard de ces pratiques conduiront inévitablement votre entité à des poursuites judiciaires. Celles-ci seront susceptibles d'entraîner des **sanctions pénales et financières, qui auront sans aucun doute, des répercussions négatives sur le plan réputationnel.**

En utilisant les protocoles **KYC** et **KYS**, le détective privé apportera son concours :

- **à la prévention du blanchiment d'argent.** En effet, le détective contribuera à empêcher l'infiltration de fonds illicites dans l'économie légale suite à l'identification et au signalement des transactions suspectes,
- **à la lutte contre la corruption.** L'action du détective vous épargnera les décisions commerciales influencées par les actes de corruption ou autres formes d'atteintes à la probité, en identifiant préalablement les comportements à risques et les problèmes liées à l'intégrité.

Ainsi, le travail du détective privé permettra de protéger les entreprises contre les risques financiers et juridiques associés au blanchiment d'argent et à la corruption. L'application des protocoles **KYC** et **KYS** est devenue indispensable pour la mise en conformité des entreprises face aux menaces liées à la **LCB-FT** et aux **atteintes à la probité**. In fine, ces mesures de sûreté économique auront un impact positif sur la réputation de votre entreprise et votre politique de branding.